

## PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ELECTION Du 3 décembre 2018

Conformément aux dispositions de l'article R 421-7 du Code de la construction et de l'Habitation, et en application du décret n°2008-566 du 18 juin 2008, VENDEE HABITAT – OPH a procédé à l'élection des représentants des locataires appelés à siéger au Conseil d'administration durant les quatre prochaines années.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Electeurs inscrits :	13 838
Votants :	2775
Suffrages exprimés :	2461
Sièges à pourvoir :	4
Quotient électoral :	615.25

### ONT OBTENU

Liste CNL85 : 799 voix  
Liste CGL : 349 voix  
Liste CLCV : 1313 voix


### SONT DECLARES ELUS

Madame Geneviève CANTITEAU, liste CLCV  
Monsieur Maurice PRAUD, liste CLCV  
Monsieur Daniel BLANCHARD, liste CNL 85  
Madame Loraine OBELE ESSAMBA, liste CGL

Les réclamations contre les opérations électorales sont portées devant le tribunal administratif du lieu siège de l'office dans les quinze jours suivant le dépouillement. Le tribunal statue dans un délai de 3 mois à compter de l'enregistrement de la réclamation au greffe.

A La Roche-sur-Yon, le 4 décembre 2018

Le Directeur Général



Françoise DOTEAU